



*Au service
des peuples
et des nations*



SOUTIEN DU PNUD À L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES **DANS LES ODD, **NOTAMMENT A TRAVERS L'OBJECTIF N° 5****

 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Ce document est soumis à une révision périodique.
février 2016

Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez contacter : sdgsupport@undp.org



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur la voie de la prospérité mondiale, du bien-être humain et vers une planète saine

Au cours des deux dernières décennies, notre monde a bénéficié d'importantes avancées pour le développement humain. L'extrême pauvreté a considérablement reculé, l'accès à l'enseignement primaire et la situation sanitaire se sont améliorés, des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes. La poursuite des Objectifs de développement du millénaire est l'un des vecteurs de ce progrès, permettant aux individus dans le monde entier d'améliorer leur vie et leurs perspectives futures. Mais en dépit de ces importantes avancées, l'extrême pauvreté reste un défi prioritaire : plus de 700 millions de personnes dans le monde vivent avec moins de 1,90 dollar US PPP (en parité de pouvoir d'achat) par jour. Les inégalités sont soit en hausse soit trop élevées, en particulier au sein des pays. Le chômage ainsi que les diverses formes d'emploi précaire sont très présents dans de nombreux pays, notamment chez les jeunes. Les modes de consommation et de production non durables exploitent les écosystèmes au-delà de leurs limites, remettant en question leur capacité à assurer des services vitaux à la vie humaine, au développement, et entravant l'auto-régénération écosystémique. Les chocs résultant de l'instabilité macroéconomique, de catastrophes naturelles, de la détérioration de l'environnement et de tensions sociopolitiques ont des répercussions négatives sur la vie de millions d'entre nous. Souvent, ces chocs retardent, voire inversent, le cours des progrès déjà assurés dans la réalisation des objectifs de développement fixés à l'échelle nationale et internationale. La préservation des avancées réalisées et la résolution des défis actuels du développement auxquels est actuellement confronté le monde entier n'interviendront pas en ne prenant que des demi-mesures.

Nous sommes face à un impératif pressant de renforcement du développement durable. Une vision de la voie à adopter est inscrite dans le nouveau programme de développement durable, dont l'objectif est de mettre un terme à la pauvreté, d'encourager la prospérité et le bien-être des peuples tout en sauvegardant l'environnement, d'ici à 2030. En tant qu'organe du développement des Nations Unies, le PNUD a un rôle clé à jouer dans le soutien des pays pour passer de la vision à la réalité : en mettant les pays sur la voie du développement durable, en gérant les risques, en renforçant la résilience et en encourageant prospérité et bien-être.

En prenant appui sur ses principaux points forts - associant un vaste réseau dans plus de 170 pays et territoires, un rôle de coordinateur de premier rang au sein du système des Nations Unies pour le développement et une capacité avérée de soutien aux initiatives de réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion, mais aussi de protection des écosystèmes vitaux -, le PNUD a exposé sa vision dans son Plan stratégique 2014-2017, qui mise sur la réalisation de la prochaine phase clé du développement : aider les pays à simultanément éradiquer la pauvreté et réduire considérablement les inégalités et l'exclusion. Certes ambitieuse, cette vision est cependant réalisable et il est possible d'accomplir des progrès considérables en matière d'éradication de la pauvreté, de réduction des inégalités et de l'exclusion, et de sauvegarde de l'environnement.

Fidèle à cette vision, le PNUD collabore avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) au développement d'une stratégie d'appui effectif et cohérent désignée « MAPS » (stratégie d'intégration, d'accélération et d'appui aux politiques) en faveur de la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable. La composante Intégration de MAPS tend à susciter une prise de conscience auprès de tous les acteurs concernés, à aider les États et les gouvernements à inscrire le programme aux niveaux national et local et, au final, à l'intégrer dans leurs plans, stratégies et budgets nationaux. La composante Accélération a pour principal but d'aider les gouvernements à accélérer l'avancement de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en fournissant des outils facilitant l'identification des obstacles majeurs à une accélération plus rapide des progrès et permettant de se focaliser sur les objectifs de développement correspondant le mieux au contexte de chaque pays. La composante Appui aux politiques tend à fournir un appui politique coordonné et commun aux pays travaillant à la réalisation de leurs objectifs ODD. Dans cette perspective, le PNUD propose un ensemble intégré de services de soutien aux politiques, en cohérence avec les priorités de ses programmes. Ces services, tels que décrits dans le présent prospectus, couvrent une gamme étendue de domaines : réduction de la pauvreté, croissance inclusive et emploi productif, égalité de genre et autonomisation des femmes, VIH et santé, accès à l'eau et aux systèmes d'assainissement, adaptation au changement climatique, accès à des énergies durables, gestion durable des écosystèmes terrestres, gouvernance des océans et promotion d'un modèle sociétal de paix et d'équité.

Fort de cet ensemble intégré de services d'appui aux politiques, le PNUD est dès aujourd'hui en mesure de soutenir ses pays partenaires dans la mise en œuvre effective du nouveau programme de développement et la concrétisation de la prospérité économique et du bien-être à long terme, autant sur le plan humain qu'environnemental.



INTÉGRER L'ÉGALITÉ DES SEXES

Pourquoi cela est important ?

L'égalité des sexes est un élément vital pour réaliser le Programme 2030 pour le développement durable, qui aspire à un monde où soient universellement respectés « les droits de l'homme et la dignité humaine » et où « **l'égalité des sexes soit une réalité pour chaque femme et chaque fille et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation aient été levés** ». Le Programme 2030 affirme l'égalité des sexes non seulement en tant que droit de l'homme fondamental, mais en tant que fondement nécessaire d'un monde pacifique, prospère et durable.

En tant que telle, l'égalité des sexes n'est pas exclusivement le pôle d'intérêt de l'Objectif du développement durable n°5 ; elle est également intégrée dans tous les Objectifs du développement durable. **Ceci reflète le nombre croissant de preuves démontrant que l'égalité des sexes a des effets multiplicateurs sur tout le spectre du développement.** Le fait d'autonomiser les femmes et de réduire les disparités de genre dans la santé, dans l'éducation, sur le marché du travail et dans d'autres domaines porte ses fruits aboutissant à une pauvreté moindre, une croissance économique plus élevée, une plus grande productivité agricole, des communautés plus résilientes, une meilleure nutrition et une meilleure éducation des enfants. À l'inverse, si l'on échoue à répondre aux inégalités entre les sexes et à la discrimination des femmes, cela entravera, voire empêchera, la réalisation des Objectifs du développement durable. Pour résumer, **il ne peut y avoir de développement durable si l'on ne s'attaque pas aux obstacles tangibles et intangibles qui retiennent la moitié de la population.**

Malheureusement, en dépit de la reconnaissance croissante du fait que l'égalité des sexes est un catalyseur du développement durable, les inégalités entre les sexes persistent partout dans le monde. Celles-ci comprennent :

- L'accès inégal des femmes aux ressources et aux biens économiques, notamment aux terres et au droit de propriété, aux prêts financiers, au développement et au transfert de technologies, aux ressources naturelles et au financement environnemental/climatique.
- La discrimination des femmes au travail, qui se manifeste par des salaires inégaux, des opportunités inégales et des emplois précaires.
- Le fardeau disproportionné de travail non rémunéré qu'assument les femmes, tel que les soins aux enfants, aux personnes âgées et malades et, en particulier dans les

pays en développement ainsi que la collecte de l'eau et du combustible pour cuisiner et se chauffer.

- Les niveaux peu élevés de participation des femmes dans les mécanismes de prise de décisions.
- Les violences persistantes et largement répandues contre les femmes et les filles, notamment le mariage précoce et forcé, et les pratiques néfastes.
- L'impact disproportionné du changement climatique, des catastrophes naturelles et de la dégradation de l'environnement sur les femmes.

Ces défis, et d'autres, ont des implications sur la vie des femmes et ralentissent également l'avancement des progrès au regard des familles, des communautés et des nations. **Répondre à ces défis nécessite à la fois des efforts ciblés orientés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et des approches multidimensionnelles qui prennent en compte les expériences, les besoins et les contributions des femmes comme faisant partie des efforts globaux de développement.**

Par exemple, **il est nécessaire de reconnaître et de réduire la part de travail non rémunéré des femmes, tant pour réduire la pauvreté (Objectif n°1) que pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable (Objectif n°8).** Dans la plupart des pays en développement, les femmes passent au moins deux fois plus de temps que les hommes à effectuer des travaux non rémunérés. Ceci prive les femmes de temps pour gagner des revenus, s'éduquer, acquérir de nouvelles compétences et participer à la vie publique. Les investissements publics dans la prestation de services de soins peuvent créer plus d'emplois et de meilleurs emplois pour les femmes, et réduire les inégalités entre les sexes et les inégalités socioéconomiques.

Les disparités entre les sexes dans la participation à la force de travail doivent également faire partie intégrante des stratégies de réduction de la pauvreté et de croissance car, non seulement gênent-elles le développement humain, mais elles représentent aussi une perte importante de potentiel économique. Les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes à occuper des formes d'emploi vulnérable ou précaire, qui se caractérisent par des salaires inappropriés, une faible productivité et des conditions de travail difficiles qui mettent à mal des droits fondamentaux des travailleurs. En 2014, environ 73 % de l'écart des emplois au niveau mondial

était dû à un déficit de l'emploi des femmes, qui constituent seulement environ 40 % de la force de travail mondiale. **En 2013, la perte estimée de salaires en raison des disparités au niveau mondial dans la participation des femmes à la force de travail s'élevait à 589 milliards de dollars US¹.**

Des données factuelles confirment que **le fait d'assurer aux femmes un accès égal aux ressources agricoles contribuerait sensiblement à éliminer la faim et à assurer la sécurité alimentaire**, tout en améliorant la nutrition (Objectif n°2). Alors que les femmes constituent environ 50 % de la force de travail agricole en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique subsaharienne, et bien plus encore dans certains pays, elles ont moins accès que les hommes aux ressources productives telles que les semis et les outils, et aux opportunités. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, si les femmes des zones rurales avaient le même accès que les hommes aux ressources productives telles que les engrais, les semis et les outils, elles pourraient augmenter la production de leur ferme de 20 à 30 %. Ceci pourrait améliorer les résultats agricoles dans les pays en développement de 2,5 à 4 %, ce qui pourrait, à son tour, réduire le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde de 12 à 17 %.²

Le fait de s'assurer que les filles et les femmes ont accès à une eau propre et à des installations d'assainissement (Objectif n°6) a également des effets multiplicateurs, étant

donné les impacts importants d'un mauvais assainissement sur la sûreté, le bien-être et les perspectives d'avenir en termes d'éducation des femmes. Les femmes et les filles portent souvent la responsabilité première de collecter de l'eau. En Afrique subsaharienne, par exemple, les femmes et les filles passent, cumulativement, 40 milliards d'heures par an (jusqu'à six heures par jour, tous les jours) à chercher de l'eau, ce qui les prive de temps pour gagner de l'argent, apprendre de nouvelles compétences, s'éduquer et participer à la vie publique³. Un accès sûr et pratique à l'eau et à des installations d'assainissement améliore également la vie privée en réduisant le risque pour les femmes et les filles de subir le harcèlement sexuel ou une agression sexuelle en allant chercher de l'eau. Des données récentes montrent que, en 2011, seules 45 % des écoles dans les pays les moins développés et à faibles revenus étaient dotées d'installations adéquates d'assainissement⁴. Ce manque d'infrastructures tient souvent les filles à l'écart de l'école, ce qui, à long terme, a un impact sur leurs perspectives d'avenir.

La réalisation du développement durable appelle à reconnaître les contributions des femmes et à assurer leur participation égale et significative aux décisions qui affectent leur vie et leur communauté. Une fois la question des inégalités résolue et les politiques reformulées, alors, les femmes et les filles pourront devenir des agents du changement catalyseurs et des partenaires égaux avec les hommes dans la poursuite d'une croissance inclusive, juste, équitable et durable.

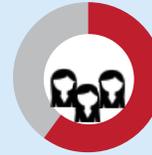


L'égalité des sexes – en bref



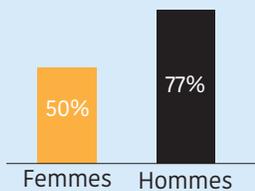
Au service des peuples et des nations

Pour chaque dollar gagné par les hommes, les femmes gagnent entre 70 et 90 centimes



103 millions de jeunes à travers le monde manquent de compétences de base, et plus de 60% d'entre eux sont des femmes

Participation à la population active mondiale



Le temps consacré au travail non rémunéré selon le sexe, les pays en développement et développés 2005 - 2013

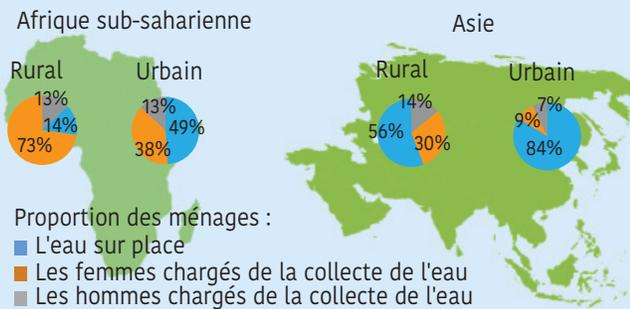


Environ 830 femmes meurent chaque jour à cause de complications de la grossesse et de l'accouchement

Ce, malgré une réduction de 44% des décès maternels entre 1990 et 2015



Les femmes et les filles passent 40 milliards d'heures par an à collecter l'eau (jusqu'à 6 heures par jour)



Les femmes représentent en moyenne 43% de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement

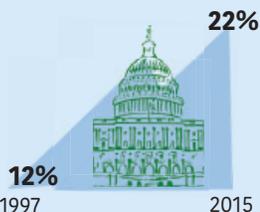


Si les femmes avaient un accès égal aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter les rendements sur leurs exploitations jusqu'à 20% - 30%

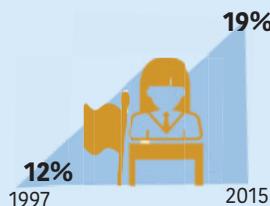


1 femme sur 3

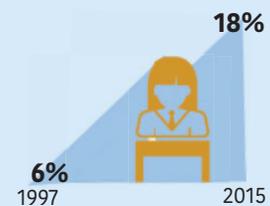
a subi des violences physiques ou sexuelles à un moment donné dans sa vie



La représentation des femmes dans les chambres basses ou uniques du parlement



Nombre de femmes chefs d'État ou de gouvernement



La représentation des femmes parmi les ministres

Quel est notre rôle ?

Le PNUD utilise une approche multidimensionnelle pour faire progresser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en tant qu'aspects essentiels du développement durable. En cohérence avec l'Objectif du développement durable n°5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles), nous soutenons les pays partenaires en nous concentrant directement sur la progression de l'égalité des sexes, qui comprend l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, la reconnaissance de la valeur du travail non rémunéré des femmes et la promotion de la participation des femmes dans les mécanismes de prise de décision. Nous travaillons aussi dans le sens de l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les initiatives visant à réaliser tous les autres ODD.

En partenariat avec une grande variété d'acteurs, nous offrons aux pays les services suivants :

En cohérence avec l'ODD n°1 (Éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde), nous aidons à la formulation de politiques et de stratégies en faveur des pauvres en se concentrant sur l'autonomisation des femmes et des filles et en tentant d'éliminer les obstacles auxquels les femmes sont confrontées dans l'accès et le contrôle des biens, des ressources et des services.

Nous offrons des conseils, des outils et un renforcement des capacités sur les politiques pour faciliter la mise en œuvre de systèmes de protection sociale sensibles au genre, et proposons des mesures visant à réduire le travail non rémunéré des femmes et à leur assurer l'accès à des opportunités d'emploi décentes.

Nous proposons des conseils, des outils et un renforcement des capacités sur les politiques aux gouvernements et aux entreprises privées et publiques dans le but de mettre au point des mesures de réduction des disparités entre les sexes et de promouvoir l'égalité sur le lieu de travail.

En cohérence avec l'ODD n°2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), nous soutenons les réformes politiques et législatives visant à assurer aux femmes un accès égal et un contrôle sur les biens de production, notamment la terre, les prêts et les services de vulgarisation agricoles.

Nous soutenons également les initiatives qui permettent aux femmes agricultrices d'accéder aux opportunités de marché ainsi qu'à l'information et aux technologies afin d'améliorer la productivité agricole et de promouvoir la sécurité alimentaire.

En cohérence avec l'ODD n°3 (Permettre à tous de mener

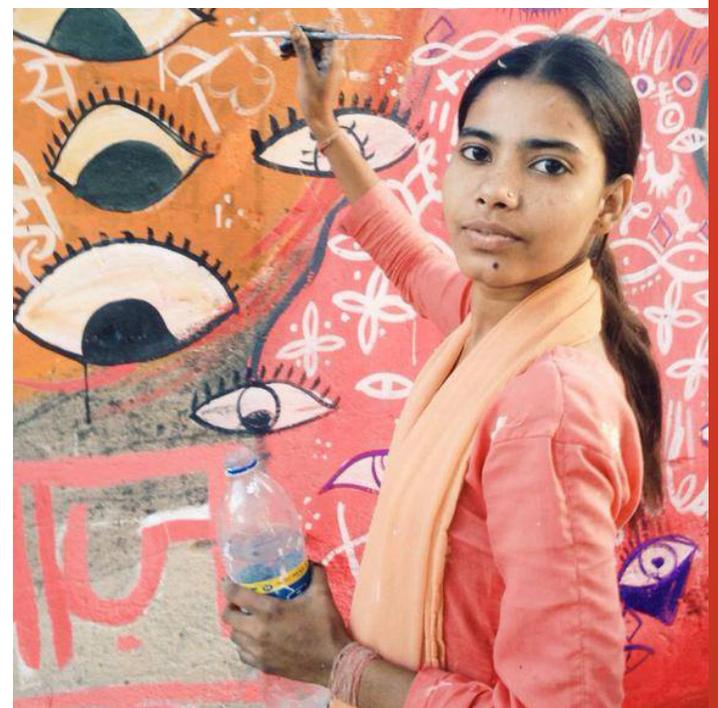
une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges), nous soutenons les partenaires dans l'intégration des préoccupations portant sur le genre dans les stratégies et les initiatives nationales de santé, notamment en ce qui concerne le VIH et le sida.

Nous plaidons en faveur de l'amélioration de l'accès des femmes aux services de santé et de l'augmentation des investissements dans la lutte contre la mortalité maternelle.

Avec d'autres partenaires au sein du système onusien, nous travaillons à l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, notamment les pratiques néfastes.

En cohérence avec l'ODD n°4 (Veiller à ce que tous aient accès à une éducation de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous), nous fournissons un soutien aux politiques qui assurent que les stratégies nationales de développement relèvent les défis de parité hommes-femmes à tous les niveaux de l'éducation. Ceci comprend la recherche et le plaidoyer sur les liens qui existent entre l'éducation des filles et les résultats plus généraux en termes de développement. Nous aidons nos partenaires à identifier les goulots d'étranglement afin de progresser dans ce domaine, et nous apportons un soutien technique permettant de les éliminer.

Nous soutenons l'élaboration de campagnes de sensibilisation sociale visant à modifier les normes sociales et les pratiques coutumières – telles que le mariage précoce et forcé – qui empêchent les filles et les femmes d'accéder à l'éducation et à des opportunités de formation continue.



En cohérence avec l'ODD n°5 (Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), nous investissons dans la recherche pour identifier les pratiques discriminatoires, plaider en faveur de leur suppression et soutenir les partenaires nationaux pour créer des politiques et des lois conformes aux engagements internationaux sur l'égalité des sexes, tels que la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le Programme d'action de Beijing. Nous soutenons aussi les partenaires dans la conduite d'initiatives visant à transformer les stéréotypes sexistes et à sensibiliser le public sur les discriminations basées sur le genre.

Aux côtés d'autres entités des Nations Unies, le PNUD travaille avec des partenaires nationaux dans le but de prévenir et de lutter contre les violences sexuelles et fondées sur le genre, notamment les pratiques néfastes telles que le mariage précoce et forcé. Ceci comprend le soutien aux gouvernements afin qu'ils adoptent des cadres juridiques et politiques répondant à la violence contre les femmes et qu'ils assurent la prestation de services de soutien multisectoriels pour les survivantes. Nous soutenons les gouvernements nationaux dans le renforcement des capacités de la police, des juges, des procureurs, des militaires et des agents de sécurité afin d'améliorer l'accès des femmes à la justice. Nous œuvrons avec des acteurs étatiques, des chefs communautaires et religieux pour transformer les stéréotypes sexistes, sensibiliser et mobiliser les communautés contre les violences fondées sur le genre y compris les violences sexuelles.

Nous offrons des conseils, des outils et un renforcement des capacités sur les politiques pour faciliter la mise en œuvre de systèmes de protection sociale sensibles au genre, et proposons des mesures visant à réduire le travail non rémunéré des femmes et à leur assurer l'accès à des opportunités d'emplois décents.

Nous soutenons le plaidoyer et les réformes politiques et législatives visant à accélérer l'égalité de participation des femmes à la prise de décision. Ceci comprend la promotion de la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates dans les processus électoraux ; le soutien de la représentation des femmes dans les institutions de gouvernance, notamment au sein des conseils constitutionnels, des parlements, de l'administration et de la justice. Nous soutenons également le leadership des femmes et leur participation dans l'atténuation des conflits, dans la médiation et dans la consolidation de la paix.

En cohérence avec l'ODD n°6 (Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau), nous soutenons la participation des femmes dans l'élaboration et dans la mise en œuvre des stratégies de ressource en eau et de politiques de fourniture de services visant à assurer que les ressources en eau sont bien gérées et que la fourniture de service prend en compte les besoins des femmes et des hommes. Nous soutenons le renforcement de la participation des communautés locales et des femmes des zones rurales dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, et dans le suivi de la qualité des services qui y sont liés.





En cohérence avec l'ODD n°7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables), nous soutenons les gouvernements afin d'assurer que toutes les femmes et tous les hommes ont accès à des services en énergie abordables et fiables, et que les femmes sont autonomisées en tant qu'entrepreneures d'énergie. Ceci comprend la promotion de la participation des femmes dans les efforts réalisés pour identifier, innover et répandre des solutions énergétiques propres.

En cohérence avec l'ODD n°8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), nous soutenons les partenaires dans l'intégration de l'égalité des sexes dans les stratégies de développement durable. Ceci comprend la suppression des obstacles structurels auxquels sont confrontées les femmes dans l'accès au marché du travail et l'adoption de politiques portant sur le fardeau du travail non rémunéré réalisé par les femmes. Nous soutenons aussi l'entreprenariat des femmes, notamment les initiatives visant à assurer l'égal accès des femmes au crédit et aux services financiers. Une part importante de ce travail consiste notamment à soutenir la participation des femmes dans les entreprises vertes, la création d'entreprises vertes par des femmes ainsi que leur accès à des biens et services d'écosystème.

Nous offrons des conseils, des outils et un renforcement des capacités sur les politiques pour faciliter la mise en œuvre de systèmes de protection sociale sensibles au genre.

En cohérence avec l'ODD n°9 (Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation), nous soutenons les gouvernements nationaux afin qu'ils assurent que les plans des infrastructures de base, notamment les services de santé, l'eau et l'assainissement, les transports, les marchés et les écoles, répondent aux besoins aussi bien des femmes que des hommes.

Nous soutenons l'accès des femmes aux technologies innovantes, notamment aux TIC et aux mobiles, en privilégiant tout particulièrement les femmes des zones rurales et reculées.

Nous travaillons dans le sens de la mobilisation du financement et de l'assistance technique de la part du gouvernement et du secteur privé en faveur de projets de petite échelle dirigés par des femmes et contribuant à des solutions infrastructurelles innovantes et aux efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

En cohérence avec l'ODD n°10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), nous soutenons les gouvernements dans l'adoption de politiques en faveur des pauvres et sensibles au genre, et dans le plaidoyer pour la

reconnaissance de l'effet multiplicateur des investissements dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les familles et les communautés.

Nous soutenons les partenaires nationaux afin qu'ils mettent en place des politiques et des lois conformes aux engagements internationaux sur l'égalité des sexes, tels que la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Convention d'Istanbul ; par exemple, en attirant l'attention sur les conditions et les besoins des femmes qui sont confrontées à des formes de discrimination multiples et intersectionnelles.

Nous offrons des conseils, des outils et un renforcement des capacités sur les politiques pour faciliter la mise en œuvre de systèmes de protection sociale sensibles au genre.

Nous mettons en place des partenariats en faveur du développement durable entre les gouvernements, les organisations de femmes, la société civile et le secteur privé, notamment des initiatives pour aider les entreprises privées à répondre aux normes mondiales en termes d'égalité des sexes sur le lieu de travail.

Nous soutenons les gouvernements afin qu'ils s'attaquent aux causes profondes et aux effets des migrations ; qu'ils assurent la cohésion sociale et la stabilité aux personnes en transit ; et qu'ils développent la résilience des communautés d'accueil en soutenant des services, une gestion des frontières et des interventions concernant les moyens de subsistance qui soient sensibles au genre.

En cohérence avec l'ODD n°11 (Créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables), nous soutenons les capacités des ministères nationaux du logement, des transports, et de l'eau et de l'assainissement afin qu'ils tiennent compte du genre dans leurs politiques et programmes de développement urbain durable, et qu'ils fassent en sorte que les infrastructures publiques répondent aux besoins des femmes et des hommes.

Nous soutenons les approches innovantes visant à rendre les villes sûres et résilientes pour tous, y compris pour les femmes et pour les filles. Nous travaillons avec les gouvernements, les municipalités et les communautés, en impliquant également les hommes et les garçons, dans le but de promouvoir et de surveiller la sûreté des environnements urbains pour les femmes et les filles, et d'améliorer leur mobilité et leur capacité à participer à la vie publique.

En cohérence avec l'ODD n°12 (Instaurer des modes de consommation et de production durables), nous sensibilisons le public au rôle des femmes dans la promotion d'une consommation et d'une production responsables.



Nous encourageons la participation des femmes en tant que travailleuses et entrepreneuses dans les secteurs verts, tels que les énergies alternatives et le recyclage des déchets.

Nous soutenons les gouvernements nationaux dans l'adoption de pratiques d'approvisionnement, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, qui soient durables et sensibles au genre.

En cohérence avec l'ODD n°13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions), nous soutenons l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques, les stratégies et les planifications concernant le changement climatique. Nous soutenons les partenaires afin qu'ils fassent en sorte que les politiques et les initiatives d'adaptation et d'atténuation climatiques soient sensibles au genre, tout en prenant en compte tant l'incidence des événements liés au climat sur les moyens de subsistance des femmes que leurs contributions spécifiques à l'adaptation climatique et à une économie à faible émission de carbone. Nous travaillons à nous assurer que les mécanismes existants et émergents de financement du climat bénéficient de manière égale aux femmes et aux hommes au niveau national.

Nous soutenons aussi les partenaires afin qu'ils assurent que les politiques de réduction des risques de catastrophe sont développées avec la participation et sous la direction de femmes, et qu'ils prennent en compte l'effet des catastrophes sur les femmes.

En cohérence avec l'ODD n°14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines), nous soutenons les gouvernements dans leurs efforts pour impliquer les femmes dans le secteur de la pêche afin qu'elles exploitent leurs connaissances et participent aux initiatives de gestion des ressources naturelles, et s'impliquent dans les efforts de préservation des mers et des côtes. Nous soutenons les efforts que déploient les gouvernements pour s'assurer que les femmes travaillant dans le secteur de la pêche ont accès au crédit, aux informations sur les marchés et aux liens avec les chaînes d'approvisionnement, les services de vulgarisation et les technologies.

En cohérence avec l'ODD n°15 (Restaurer et promouvoir une exploitation durable des écosystèmes terrestres, gérer les forêts, lutter contre la désertification, et enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité), nous soutenons les efforts des gouvernements nationaux pour intégrer l'égalité des sexes dans les stratégies et les politiques de préservation et de restauration des écosystèmes. Nous promovons l'égalité participation des femmes dans les décisions portant sur la gestion des terres, des forêts et de la biodiversité, et nous renforçons les partenariats entre les communautés locales et le

secteur privé, les organisations de la société civile et les agences gouvernementales pour une préservation sensible au genre.

Nous soutenons le développement d'initiatives qui font le lien entre la préservation et l'exploitation durable des écosystèmes et l'autonomisation économique des femmes.

En cohérence avec l'ODD n°16 (Sociétés pacifiques, accès de tous à la justice et institutions efficaces), nous soutenons les progrès réalisés dans l'égalité participation des femmes dans les mécanismes de prise de décision, notamment pour assurer leur participation en tant qu'électrices et candidates dans les processus électoraux, et pour les aider de manière efficace dans leurs fonctions. Nous soutenons des partenaires pour assurer une participation significative des femmes dans les processus de paix et de sécurité, notamment en les impliquant dans les dialogues et dans les initiatives de paix à échelles nationales et locales.

Nous travaillons également avec des partenaires pour promouvoir l'égalité participation des femmes dans les décisions qui sont liées aux processus de relèvement, et dans la construction d'institutions sensibles et redevables qui bénéficient aux femmes et aux hommes de façon égale.

Nous soutenons les acteurs nationaux afin qu'ils sécurisent et protègent les droits des femmes grâce à des réformes juridiques et à la fourniture de services policiers et juridiques sensibles au genre. L'un des éléments importants de ce travail comprend les efforts de prévention et de réponse aux violences sexuelles et fondées sur le genre.

En cohérence avec l'ODD n°17 (Partenariats pour les objectifs mondiaux), nous soutenons les gouvernements et le secteur privé pour mieux faire comprendre que le fait d'investir dans l'égalité des sexes apporte de meilleurs résultats de développement. Nous travaillons avec eux pour étendre les investissements aux initiatives d'égalité des sexes, notamment d'autonomisation économique des femmes.

Nous soutenons les gouvernements et les acteurs du développement afin qu'ils répondent aux critères financiers d'investissement dans l'égalité des sexes. Nous soutenons le développement d'outils tels que la Notation Genre pour effectuer le suivi de ces engagements.

Nous soutenons l'échange d'expériences Sud-Sud dans la promotion de l'égalité des sexes, notamment les expériences portant sur l'accès égal des femmes aux nouvelles technologies.

Nous promovons les partenariats publics, public-privé et avec la société civile lorsque ceux-ci portent sur des initiatives d'égalité des sexes.

LE PNUD EN ACTION

L'autonomisation économique des femmes

Le PNUD promeut une **protection sociale inclusive** qui satisfait les besoins de tous, notamment des femmes. Il a soutenu des pays partenaires dans la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans les systèmes de protection sociale. En Uruguay, le PNUD a collaboré avec des agences partenaires des Nations Unies, avec le gouvernement, la société civile et le secteur privé de façon à intégrer des services de soins à la petite enfance, aux personnes handicapées, aux personnes âgées dans le programme national de protection sociale. Par la suite, un système de soins national a été créé grâce à un budget annuel de 250 millions de dollars.

En Inde, le PNUD a travaillé en partenariat avec le ministère du Développement rural avant d'élaborer des politiques de soutien à **l'élimination de la pauvreté rurale et de l'exclusion sociale, en particulier pour les femmes**. Le soutien du PNUD a permis un meilleur accès aux crédits bancaires et a ouvert de plus grandes possibilités d'amélioration des moyens de subsistance des femmes en zones rurales. Il a également soutenu la création d'un site

Internet permettant de faire le lien entre les banques et les groupes locaux d'entraide afin d'assurer la participation et l'inclusion des femmes. Ce programme a bénéficié à 976 280 femmes des zones rurales en leur offrant un meilleur accès aux crédits bancaires.

Pour réduire les disparités entre les sexes et **promouvoir l'égalité sur le lieu de travail**, le PNUD soutient des gouvernements dans le développement d'un *Gender Equality Seal Certification Programme* (ou Programme de certification de l'égalité des sexes) à travers lequel ils peuvent avaliser des entreprises privées et publiques lorsqu'elles ont satisfait aux normes spécifiques de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Depuis 2007, plus de 1 400 entreprises publiques et privées en Amérique latine ont obtenu l'approbation du Certificat d'égalité des sexes. Les entreprises certifiées, qui ont tenu compte des questions telles que les disparités salariales entre les sexes, le rôle des femmes dans la prise de décisions aux niveaux de gestion intermédiaire et supérieure, le harcèlement sexuel et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ont déclaré s'en trouver avantagées, notamment grâce à une plus grande efficacité et de meilleures performances du personnel, un absentéisme réduit et une image publique améliorée.



La participation des femmes à la prise de décisions

Le PNUD promeut la **participation politique des femmes** au travers d'un large éventail d'activités, notamment l'assistance électorale, le soutien parlementaire et le soutien des réformes constitutionnelles. En Libye, en œuvrant avec la Mission de soutien des Nations Unies en Libye et avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), le PNUD a réuni des femmes leaders de toutes les obédiences politiques afin qu'elles formulent leur vision de la future Constitution, comme le fait d'assurer pleinement le droit d'obtenir et d'hériter de la citoyenneté de façon égale pour les hommes et les femmes. En Tunisie, le PNUD a fourni aux membres de l'Assemblée constitutionnelle des connaissances sur les meilleures pratiques concernant les dispositions sur l'égalité des sexes dans les constitutions. La Constitution tunisienne adoptée en 2014 comprend des engagements sur l'égalité des femmes et des hommes, sur l'élimination de la violence contre les femmes et sur le travail à fournir pour atteindre la parité hommes-femmes dans tous les corps élus du pays.

Le PNUD soutient également des partenaires dans la promotion de la **participation des femmes en tant qu'électrices et candidates** dans les processus électoraux. Ceci comprend le fait d'assurer que tous les aspects du processus électoral sont sensibles au genre, la formation des administrateurs électoraux, la mobilisation des femmes électrices et l'encouragement et la construction de compétences pour les femmes candidats. En Afghanistan, où le PNUD a soutenu l'autorité électorale, le nombre de femmes participant en tant qu'électrices est passé d'environ 1,6 million aux élections de 2009 à environ 2,6 millions en 2014.

Le PNUD travaille avec des partenaires afin d'assurer la participation des femmes, en prêtant une grande attention aux besoins et aux conditions particuliers des femmes dans les **processus de paix et de sécurité**. Dans la région des États arabes, le PNUD a travaillé avec la Ligue des États arabes afin de soutenir un réseau de plus de 300 femmes leaders et 103 organisations non gouvernementales dans 13 pays en définissant clairement leurs demandes, en les invitant à apprendre les uns des autres et en s'impliquant dans les processus politiques de paix et de développement. À travers ce soutien, les femmes ont publié un programme d'action en 10 points concernant leur travail dans la région.



Les garanties juridiques des femmes

Le PNUD soutient les **garanties juridiques des femmes, par exemple en renforçant l'accès des femmes à la justice et le contrôle sur les terres et sur les ressources**, en combattant la violence fondée sur le genre grâce à une série de stratégies intégrées, et en se concentrant sur la propriété, la succession, la famille et l'égalité des sexes dans les lois. En Égypte, le PNUD a contribué à créer un élan social et politique de soutien à la mise en œuvre d'une loi pénalisant les mutilations génitales féminines (MGF) ; le PNUD a également aidé le Conseil national de la population à développer la version finale d'une stratégie nationale quinquennale visant à éradiquer les MGF. En ex-République yougoslave de Macédoine, le PNUD a aidé à donner forme à la première loi du pays sur la violence domestique, qui a été approuvée par le Parlement au mois d'août 2014.

Le PNUD apporte aussi son soutien aux efforts visant à assurer la **justice pour les victimes/survivantes de violences fondées sur le genre y compris les violences sexuelles tant dans les contextes de crise que de non-crise**. Ceci comprend le soutien à l'amélioration des capacités des agents de police, des juges, des procureurs, des administrateurs des tribunaux, des militaires et des chefs religieux de façon à garantir l'accès des femmes à la justice tant par des processus formels que par des processus informels. En Sierra Leone, le PNUD a soutenu la création des Tribunaux du samedi afin de compléter les séances des tribunaux en semaine et d'assurer des décisions plus rapides dans les situations de violences fondées sur le genre.

Le PNUD soutient aussi **l'autonomisation juridique des femmes et des filles vivant avec le VIH et affectées par celui-ci** grâce aux campagnes « Connais tes droits ! », aux analyses et aux audits juridiques, aux recherches, aux plaidoyers et aux estimations des violences fondées sur le VIH et sur le genre.

Genre et environnement

Le PNUD travaille avec des partenaires afin d'**intégrer le genre dans la gestion des ressources naturelles** et dans les programmes et projets de services d'écosystèmes. Bénéficiant du financement du fonds pour l'environnement mondial, le PNUD a soutenu le gouvernement mexicain pour intégrer les questions

d'égalité des sexes dans la norme mexicaine de certification de la gestion durable des forêts. Les préoccupations de genre sont dorénavant inscrites dans la norme nationale. Elles comprennent des critères qui spécifient que le partage des profits entre les communautés propriétaires de la forêt, en particulier les femmes et les populations autochtones, doit être égal, et que les groupes propriétaires de la forêt doivent fournir un accès égal aux opportunités d'emploi et de formation.

Grâce au Fonds pour l'adaptation au changement climatique, le PNUD aide des pays à intégrer **des approches sensibles au genre dans l'agriculture et la gestion de l'eau**. Au Cambodge, le PNUD a soutenu un projet conçu dans le but d'assister des femmes qui sont le plus souvent cantonnées à rester au sein du domicile familial pendant que les hommes sont dans les rizières ou migrent pour trouver du travail lorsque le riz ne pousse pas bien en raison de précipitations imprévisibles. Le projet a soutenu la construction de nouvelles technologies d'approvisionnement en eau qui comprenaient la création de 35 systèmes solaires de pompage. L'eau étant dorénavant disponible grâce aux pompes, de nombreuses villageoises peuvent maintenant diversifier leurs moyens de subsistance en cultivant des légumes dans de petits jardins près de chez elles.



Le PNUD a travaillé avec des partenaires pour développer des solutions inclusives et durables afin **d'améliorer l'accès des femmes à une énergie abordable et propre**. Au Mali, le PNUD a soutenu un programme qui a permis à 800 femmes d'utiliser une technologie basée sur des énergies renouvelables, telle que des congélateurs solaires pour ouvrir un petit commerce de production de glace. En outre, des chauffe-eaux solaires ont été installés pour améliorer les conditions des salles de la maternité et réduire l'utilisation de bois et de charbon pour faire chauffer l'eau. Au Tadjikistan, le PNUD a formé des femmes venant de foyers monoparentaux à l'assemblage de systèmes de chauffe-eaux solaires. Ainsi, le village de Jilikul, situé près de la frontière avec l'Afghanistan, est dorénavant doté de 16 systèmes de chauffe-eaux solaires « à monter soi-même ». Les femmes sont équipées des outils nécessaires pour en fabriquer davantage.

Le PNUD travaille avec les gouvernements nationaux pour faire en sorte que **les outils, cadres et instruments de prévention, de réduction, d'atténuation et de relèvement des conflits et des risques de catastrophes bénéficient d'une composante genre solide** ainsi que de la pleine participation des femmes. Au Honduras, le PNUD a soutenu les efforts mis en place par le gouvernement pour intégrer des perspectives de genre dans la politique nationale de gestion des risques de catastrophe, notamment dans les systèmes d'alerte précoce pour d'éventuelles inondations et glissements de terrain sur le fleuve Choluteca. Le PNUD a également fourni une assistance technique au développement de manuels destinés à la communauté et portant sur les plans de gestion des risques familiaux, et a promu la participation des femmes dans les campagnes de sensibilisation au niveau des communautés.

1. *Tendances mondiales de l'emploi : Emploi et questions sociales dans le monde: Des modalités d'emploi en pleine mutation, Bureau international du travail (BIT). 2015*
2. *La Situation mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture : 2010-2011 Le Rôle des femmes dans l'agriculture, Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement ; FAO*
3. <http://www.un.org/fr/waterforlifedecade/>
4. *UNICEF, Rapport annuel sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement, 2011*

Photo credits:

Page 5: NNS-ID013 World Bank
Page 7: Safecity
Page 8: Huma Akram/PNUD Pakistan
Page 11: Pablo La Rosa, Uruguay
Page 12: Emile Kenkou/PNUD Togo
Page 13: PNUD Peru





*Au service
des peuples
et des nations*

Programme des Nations Unies pour le développement
One United Nations Plaza,
New York, NY 10017
www.undp.org